

COMITE TECHNIQUE LOCAL  
LUNDI 28 JUIN 2021  
DECLARATION LIMINAIRE DES ELUS FORCE OUVRIERE

Monsieur le Président,

A l'ordre du jour de ce Comité Technique Local (CTL) figure, en point n° 1, l'approbation du procès-verbal du CTL du 29 mars 2021.

Lorsque le projet de procès-verbal avait circulé entre les participants du CTL du 29 mars, les élus FORCE OUVRIERE avaient formulé 7 demandes de modification ou de complément.

6 d'entre elles ont été validées dans la version définitive du procès-verbal.

En revanche, nous n'avons pas trouvé trace de la 7ème.

Cette 7ème demande concernait un ajout relatif à des propos tenus par Monsieur Gérard Perrin, Président de séance du CTL du 29 mars.

Lors de la discussion sur l'organisation de l'accueil dans le réseau des Finances Publiques de la Vienne, les élus de FO DGFIP VIENNE avaient interpellé le Président de séance au sujet des délibérations des conseils municipaux de nombreuses communes de la Vienne réfractaires aux fermetures de trésoreries dans le cadre du Nouveau Réseau de Proximité.

Monsieur Gérard PERRIN, président de séance, avait alors qualifié ces délibérations de "bla-bla politique", expression qu'il avait prononcé à deux reprises faisant écho à notre indignation.

Nous avons donc demandé que ces termes soient ajoutés au PV et, visiblement, notre demande a été rejetée puisque nous ne trouvons pas ces propos retranscrits dans le PV que vous nous demandez d'approuver aujourd'hui.

Pour nous, il est extrêmement important que ce type de propos soit retranscrits dans un PV de CTL, car ils sont à la fois préoccupants et scandaleux.

Préoccupants, parce qu'ils témoignent d'un mépris inédit, voire d'un profond dégoût, à l'égard du fonctionnement d'institutions élues au suffrage universel, de la part d'un fonctionnaire seulement nommé.

Scandaleux, car ils en disent long sur l'état d'esprit de certains de nos directeurs, abreuvés de considérations hostiles aux élus locaux et au service public, qui sont prêts à tout pour répondre à une commande politique et détruire, casser, lamener tout ce qui peut l'être et tout ce qui ressemble de près ou de loin à un service des Finances Publiques.

Mais quoi qu'on puisse penser des propos de Monsieur Gérard Perrin, à l'époque Administrateur Général des Finances Publiques, Directeur Départemental des Finances Publiques de la Vienne, aujourd'hui tombé dans l'anonymat des pensionnés de la fonction publique, il les a tenus dans cette instance, il les a assumés lorsqu'il les a répétés. Il serait donc profondément anormal que ces propos ne soient pas retranscrits dans le procès-verbal du CTL du 29 mars.

Monsieur le Président, aussi élevée soit-elle, votre loyauté envers votre ancien Directeur ne doit pas l'emporter sur le besoin impérieux de transparence.

N'ajoutez pas l'offense d'une censure à l'odieux d'une posture.

Les élus FO DGFIP VIENNE